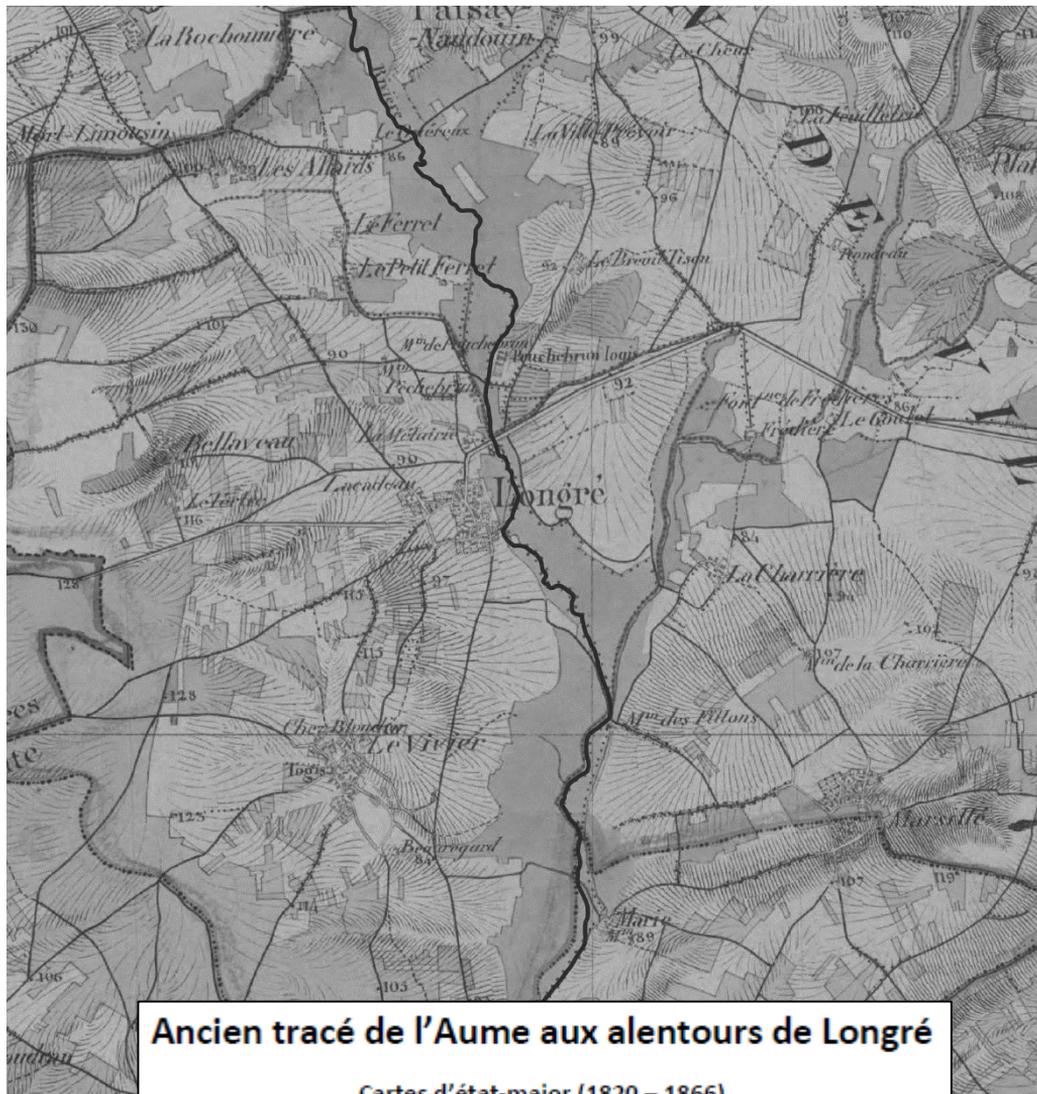


L'Aume à Longré

Rivière située au cœur du Poitou-Charentes, l'Aume est chargée d'histoire et de patrimoine.



Ancien tracé de l'Aume aux alentours de Longré
Cartes d'état-major (1820 – 1866)
Source géoportail © IGN 2012

Identifiée en 1312, sa première dénomination était « *Alveus de Lauma* ». Depuis des siècles, plusieurs termes ont été utilisés tels que Houme, Ome, Osme ou encore Aume. Est-ce en référence aux arbres, Aulne et Orme, bordant ce cours d'eau à une certaine période ? Nous n'avons aucune certitude à ce sujet.

Cependant, l'écriture AUME apparaît sur de vieux cadastres de 1831. L'orthographe OSME a également été observée sur quelques feuilles cadastrales plus récentes.

Aujourd'hui, c'est l'écriture AUME qui demeure prépondérante et qui a été adoptée dans les registres hydrographiques, mais l'orthographe OSME peut être rencontrée au fil des promenades.

L'AUME est un affluent important de la Charente, tant par son débit que par l'étendue de son bassin versant.

Elle prend sa source dans le département des Deux Sèvres sur la commune de Bouin au sud-est de Chef-Boutonne, et pénètre en Charente près de Puits Chauvet (commune de Paizay - Naudouin - Embourie). Avant de rejoindre la Charente à Ambérac, elle traverse plusieurs communes parmi lesquelles se trouve celle de Longré.

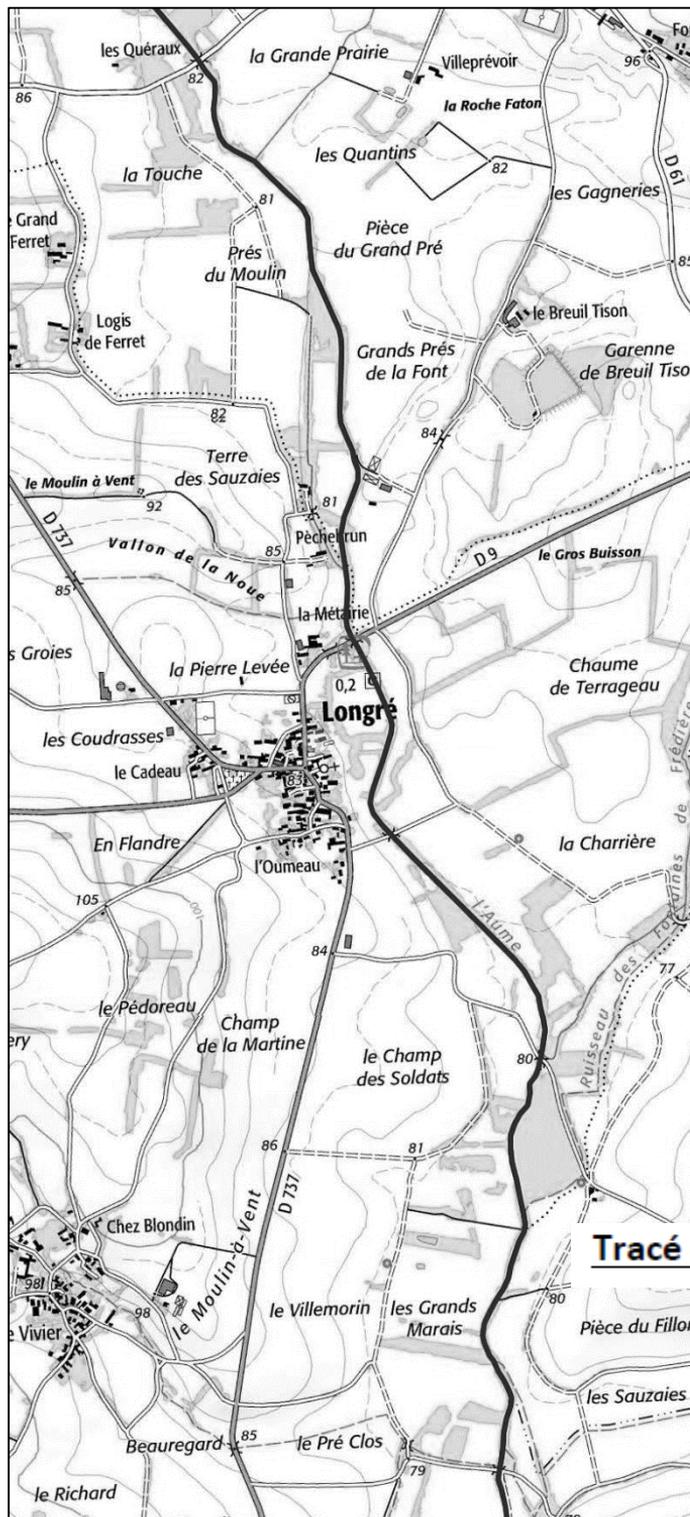
L'Aume est un cours d'eau ayant énormément évolué notamment par l'intervention humaine. En effet, les premiers travaux d'aménagement ont eu lieu au XIX^{ème} siècle ; la deuxième moitié du XX^{ème} siècle a vu la mise en place d'actions de canalisation de cette rivière qui jadis s'écoulait au milieu de marais denses, prairies humides et autres bocages. A cette époque, l'agriculture était totalement adaptée à ces milieux, tournée notamment vers l'élevage et la fauche. Cependant, à partir de 1950, ce contexte a rapidement évolué vers une mécanisation et de nouvelles attentes agricoles plus ciblées sur la culture céréalière. L'homme a donc entrepris d'adapter ce milieu très humide et difficilement cultivable en favorisant l'évacuation de l'eau du bassin versant. Le lit de la rivière s'est donc retrouvé modifié notamment par rectification (action de suppression de méandres) et par recalibrage (notion d'approfondissement et/ou d'élargissement du lit). Ces actions ont été relativement efficaces, puisqu'effectivement les marais ont été asséchés et copieusement cultivés en céréales.

D'autres effets ont été relevés de ces grands travaux de l'époque, puisque ces changements hydrauliques ont supprimé le rôle d'éponge et de filtre jadis joué par les marais, entraînant des conséquences non négligeables :

- des crues beaucoup plus subites et dommageables.
- des cours d'eau fréquemment asséchés en été.
- une qualité d'eau et des écosystèmes très altérés.
- une dégradation du patrimoine local.

Concernant la commune de Longré, ces travaux ont métamorphosé la rivière qui auparavant serpentait dans des marais et qui aujourd'hui est canalisée dans un lit rectiligne et très profond.

Un grand potentiel écologique a donc été détruit, le milieu se retrouvant banal et en proie à des assèchements fréquents et longs.



Le patrimoine s'est aussi retrouvé changé ; en effet, le moulin de « *Pechebrun* » par exemple s'est retrouvé bien plus haut que le lit du nouveau cours d'eau, ce qui empêche l'eau d'y passer, sauf lors de fortes pluies.

Autres conséquences, les crues se veulent beaucoup plus brutales, puisque des fossés concentrent les écoulements du bassin vers la rivière plutôt que de permettre à l'eau de s'étaler sur les terrains avant de s'infiltrer.

Julien BLANCANT

Tracé de l'Aume aujourd'hui